

2016

Règlement



FESTIVAL DE
COURTS
MÉTRAGES



les films d'ici | 2



filmmakersNet
LE RÉSEAU DE CRÉATEURS DE FILMS



Ardeshir Golgolab, 06 77 94 56 81
agolgolab@hotmail.com
<http://filmmakersnet.com>

REGLEMENT DU FESTIVAL

La 5^{ème} édition du festival de courts métrages « **Les Clayes du Cinéma** » se déroulera le samedi **28 mai 2016**. L'objectif de cette manifestation est de créer une occasion conviviale pour présenter son œuvre, en parler et favoriser les rencontres entre cinéastes et professionnels du cinéma.

Le festival est ouvert à tous les réalisateurs.

Le jury du festival sera composé de professionnels de l'audiovisuel.

La date limite d'inscription est le 29 février 2016.



Le festival se déroulera à l'Espace Philippe Noiret dans la ville des **Clayes-Sous-Bois**, située dans les Yvelines à 10 km de Versailles. Les projections auront lieu dans une salle de cinéma de 250 places, écran de 13m de base et équipée d'un projecteur Christie.

CONDITIONS D'ACCEPTABILITE DES OEUVRÉS

- L'inscription est gratuite.
- Genres acceptés : fictions, animations, expérimental
- Durée maximale : 16 minutes
- Seules les œuvres sous forme de fichiers vidéo sont acceptées. **La haute définition est vivement conseillée.**
- L'auteur accepte qu'un extrait de moins de 60s de son film puisse être utilisé par le festival à titre promotionnel, pour une diffusion télé, web ou cinéma, avant ou après le festival.
- **La présence de l'auteur ou d'un représentant du film pendant le festival est obligatoire.**

INSCRIPTION

- **Inscription en ligne** uniquement sur le site <http://filmmakersnet.com>

PRESELECTION

Tous les films doivent être visionnables sur Internet.

Les organisateurs du festival feront une présélection à partir des films reçus et contacteront par mail tous les candidats avant le 18 avril 2016.

PROJECTION

Les informations ci-dessous sont données à titre indicatif. En fonction du programme, les organisateurs du festival pourront procéder à des ajustements d'horaire qui apparaitront sur le site web courant avril.

- Horaire 13h30 à 20h. Début des projections 14h.
- A l'issue de chaque série de films les auteurs auront un échange avec le public.
- Palmarès 18h45.



LES PRIX

- Meilleur comédien
- Meilleure comédienne
- 3^{ème} prix du Jury
- 2^{ème} prix du Jury
- 1^{er} prix du Jury (*production du prochain court-métrage du lauréat par les Films d'Ici 2*)
- Prix du public

POUR PLUS D'INFO

Voir sur le site web : <http://filmmakersnet.com>